

Les collégiens du Finistère récompensés pour leur travail sur les réseaux sociaux



Le Télégramme, article publié le 22 juin 2022 à 16h50



Une centaine de jeunes élèves finistériens ont été reçus, mercredi 22 juin, au conseil départemental du Finistère dans le cadre de l'opération éducative « Classes actus ». (Le Télégramme/Benjamin Pontis)

186 élèves de six établissements scolaires du Finistère ont été récompensés, mercredi 22 juin, à Quimper, pour leur travail sur l'utilisation des réseaux sociaux.

« Hier, c'était très simple de s'informer. Les médias étaient en nombre limités. Quand un journal disait qu'une comète arrivait sur Terre, on savait que c'était vrai. Aujourd'hui, avec les réseaux sociaux, c'est devenu très compliqué. Il faut savoir faire le tri », indique Maël de Calan, président du conseil départemental du Finistère, venu féliciter les collégiens finistériens (ainsi qu'une classe de CM2) qui ont participé à l'opération éducative « Classes actus », visant à sensibiliser les élèves à la diversité des formes journalistiques et à développer leur esprit critique et d'analyse face à l'information.

Six établissements récompensés

Pour l'édition 2021-2022, 435 élèves de douze établissements scolaires finistériens ont travaillé sur le thème des réseaux sociaux (Instagram, YouTube, Facebook, Tik Tok...) pendant près d'un an, évoquant, entre autres, les avantages et les limites des réseaux sociaux, le cyberharcèlement ou, encore, la vérification de l'information. Et après un examen des projets des jeunes par un jury, 186 élèves de six établissements (cinq collèges, une école) ont été récompensés, mercredi 22 juin, dans les locaux du conseil départemental, à Quimper. « Vous avez désormais la responsabilité de diffuser autour de vous (camarades, parents, grands-parents...) ce que vous avez appris sur les réseaux sociaux », conclut Maël de Calan.

Prix du jury

Les élèves de 4e du collège Sainte-Anne, à Brest, avec leur journal « Le Crépuscule » qui aborde la liberté d'expression et le cyberharcèlement numérique.

Prix coup de cœur du jury

Les 6es du collège du Château, à Morlaix, avec le podcast « Les réseaux sociaux et nous les 6es » évoquant, entre autres, les dangers des réseaux et les données personnelles ; les 3es du Likès (Quimper) pour le « Petit guide des réseaux sociaux ou comment devenir un collégien averti » destiné aux collégiens présents et futurs pour mieux comprendre et mieux utiliser les réseaux sociaux.

Prix des élèves

Les 5es du collège Saint-Vincent, à Brest, pour leur vidéo « Anti 2010 et cyberharcèlement » dénonçant le harcèlement sur les réseaux sociaux et au collège.

Prix classes actus en herbe

Les CM2 de l'école Jacques-Prévert et des 6es du collège Saint-Pol-Roux, à (Brest, pour la conception d'un jeu de l'oie « Réseaux sociaux : seul(s) avec tous ? ».



Une centaine de jeunes élèves finistériens ont été reçus, mercredi 22 juin, au conseil départemental du Finistère dans le cadre de l'opération éducative « Classes actus ». (Le Télégramme/Benjamin Pontis)